



Ministère du Logement et de l'Habitat
durable

Paris, le 17 mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Camp de Grande Synthe : l'Etat renouvelle son partenariat avec la mairie

Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, s'est rendue cet après-midi à Grande-Synthe pour signer un avenant à la convention de partenariat avec la Ville de Grande-Synthe et l'association AFEJI pour la gestion du camp humanitaire de la Linière.

Alors que l'insécurité s'est considérablement accrue à l'intérieur du camp ces dernières semaines, les conditions de vie de ses occupants se sont dégradées, et particulièrement celles des plus vulnérables. Il s'agit donc de lancer une nouvelle étape en renforçant la sécurisation du camp, de le réduire pour atteindre une population maximum de 700 personnes et de préparer, à terme et de façon progressive, le transfert de tous ses occupants vers les centres d'accueil et leur inscription dans le parcours de la demande d'asile.

Pour cela, la convention est prolongée jusqu'au 31 aout 2017 et prévoit notamment :

- la reprise des orientations en centre d'accueil et d'orientation (CAO) et la réduction du camp à hauteur de 700 personnes maximum.
- une meilleure sécurisation du camp pour renforcer la lutte contre les filières de passeurs
- un engagement financier à hauteur de 3 millions d'euros de crédit de l'Etat, dont 250 000 euros pour l'alimentation.

Pour pouvoir assurer cette reprise en main humanitaire du camp, les ministres Emmanuelle Cosse et Bruno le Roux ont demandé aux Préfets de garantir partout en France des capacités d'accueil en centre d'accueil et d'orientation permettant de faire face aux besoins, à hauteur de 10 000 places pérennes. Malgré une période marquée par l'élection présidentielle, le gouvernement et ses représentants dans les territoires continueront d'agir, jusqu'aux derniers jours du quinquennat, pour assurer un accueil digne à toutes et tous.

Pour Emmanuelle Cosse, « l'Etat réaffirme son engagement aux côtés de celles et ceux, équipe municipale et travailleurs sociaux notamment, qui tendent la main aux personnes en détresse. Le camp de Grande-Synthe doit être sécurisé et réduit pour garantir de meilleures conditions de vie à ses habitants. Après un parcours sur les routes de l'exil de plusieurs milliers de kilomètres, le camp ne peut pas faire office d'impasse. A terme, tous ses occupants devront pouvoir accéder aux centres d'accueil pour être informés de leurs droits et entrer dans le parcours de la demande d'asile. »

Retrouvez en ligne le communiqué de presse

Contact presse :

Ministère du Logement et de l'Habitat durable : 01 44 49 89 13

55 rue Saint-Dominique – 75007 PARIS

www.logement.gouv.fr